

Réf: Dossier 408946

Avis de constitution

SOCIETE « ARIYA BÂTIM »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE  
CARREFOUR LA PRIERE, Lot 683, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 07/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARIYA BÂTIM »

Objet : CONSTRUCTION METTALIQUE,  
CONSTRUCTION GENERALE,  
REHABILITATION DES BATIMENTS NEUFS ET  
ANCIENS ET PLUS EXPLICITEMENT TOUS LES CORPS DANS  
LE BATIMENT ET DE L'HABITAT,

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou en partie des biens sociaux.

- La prise en location, gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE  
CARREFOUR LA PRIERE, Lot 683, Ilot 44

Dirigeant(s) Mme DIOMANDE KARIDJA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05073 du 02/05/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27521/GTCA/RC/2025 du 02/05/2025

